



Objet : Assemblée Générale Extraordinaire 10H  
Assemblée Générale ordinaire. 10H30

Ciboure le 27 Janvier 2024

Monsieur le Directeur,

Le Comité Départemental des Golfs des Pyrénées Atlantiques vous convie à l'Assemblée Générale qui se tiendra en « présentiel » le :

- **Samedi 17 Février 2024, salle Simpson à Chiberta**  
**De 10H à 13H**

L'Ordre du jour de **Assemblée Générale Extraordinaire** :

- La Réforme statutaire FFG qui impacte :  
les Liges, les Comités Départementaux et les Comités Territoriaux.
- Vote pour l'approbation des nouveaux textes.

L' Ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du Samedi 11 Février 2023, Salle Simpson à Chiberta.
- Rapport Moral 2023.
- Rapport sportif 2023.
- La situation financière du Comité.
- Approbation du montant de la Cotisation 2024.
- Le Budget Prévisionnel 2024 ; Approbation.
- Questions diverses.

Les différents rapports seront consultables sur le site du CD64.

Le Comité espère votre participation et vous en remercie par avance.

Je vous prie de croire, Cher Président, en l'assurance de ma considération.

Maïté Senly  
Présidente,